

T'OKUP!



Agenda-journal interstitiel de la mouvance anarch@-alternat@-intersquat-féministe-antifa-précaires, etc. (Lôzane et ailleurs)

n° 49 (janvier 2005)

Gratuit bien sûr

www.squat.net/ea

PRÉSENTATION > Pour une société sans racisme, sans sexisme, sans exploitation des humains et de la nature, le T'Okup! essaie de relater ce qui se passe dans la mouvance anarch@-alternat@-tralala (voir ci-dessus), souvent en reprenant des tracts ou des communiqués écrits par différents groupes, parfois en laissant la place à des textes individuels. Faire passer les infos dans et hors de la "scène", mobiliser, rendre compte des luttes menées, parfois susciter le débat interne, en faisant primer la régularité quitte à être (trop) sommaire. Les anciens numéros sont consultables sur le net. **Contact:** c/o Infokiosk, Espace autogéré, av. César-Roux 30, CH-1005 Lausanne
Inscription sur la liste de mail (à partir du site internet) pour être régulièrement informéE des activités de l'Espace autogéré.

STOP renvois !

«Dans dix jours, on expulse!»

Ces paroles de Jean-Claude Mermoud faisaient la une du quotidien Le Matin du 2 septembre 04. Depuis des mois, le Conseil d'Etat martèle le même message. Mais à force de marteler, il commence à se fissurer. Plusieurs conseiller-e-s d'Etat ont en effet de la peine à assumer cette position face au soutien populaire et religieux qui se manifeste depuis des mois envers les requérant-e-s débouté-e-s.

aucun
être humain
n'est
illégal

Bien que la «guerre» annoncée par Mermoud (T'Okup! 48) n'ait pas encore éclaté, les requérant-e-s débouté-e-s ont souvent l'impression

de vivre une guerre de basse intensité. Si aucune expulsion n'a encore eu lieu, les familles et célibataires menacé-e-s vivent tout de même dans une précarité soigneusement entretenue par les autorités. Leurs attestations de séjour sont actuellement prolongées pour des durées très courtes (7 à 15 jours en moyenne). Cela signifie qu'ils et elles doivent se rendre quasiment chaque semaine au service de la population (SPOP). Chaque semaine, ils et elles doivent donc faire face à une administration complètement irrationnelle, qui supprime à certain-e-s le permis de travail et menace tel-le autre d'arrestation malgré les promesses de trêve du Conseil d'Etat.

La guerre psychologique est donc bien engagée à l'encontre de ces personnes qui ont passé plusieurs années de leur vie dans ce Canton.

Petit espoir quand même puisque les manifestations de solidarités n'ont pas faibli depuis le début de ce combat (juin 2004). Dernièrement, les églises ont clairement pris position contre la politique du Canton, et elles organisent ces jours un jeûne de solidarité de trois jours dans plusieurs paroisses du Canton.

suite en page 2 >>>

Manif contre le WEF

Cette année à nouveau, nous nous apprêtons à manifester contre les décideurs autoproclamés qui se rencontreront du 26 au 30 janvier 2005 à Davos dans le cadre du World economic forum (WEF). Cette année à nouveau les saigneurs du monde entendent se servir de la station grisonne comme plate-forme de propagande capitaliste et planifier la poursuite du pillage de la planète. Protégés par l'Etat et ses milliers de flics et militaires (preuve qu'ils veulent notre bien-être), la possibilité de manifester a été rendue de plus en plus difficile ces dernières années.

Bref rappel

Si en 2000 plus de 1'500 manifestantEs étaient parvenuEs à rallier Davos pour y manifester (T'Okup! 0), cela c'est avéré de plus en plus difficile voire impossible les années suivantes. Ainsi en 2001 les manifestantEs avaient été gazéEs à Landquart déjà et avaient ensuite occupé l'autoroute paralysant ainsi toute la région (T'Okup! 14). En 2002, un peu ébranlé et l'Etat n'étant pas prêt à fournir toutes les garanties en matière de sécurité exigées par le forum privé du Dr Schwab, le WEF s'était réfugié à New York, instrumentalisant au passage les attentats du 11 septembre (T'Okup! 24/25). 2003 marque le retour de l'Etat à la raison capitaliste en ce qui concerne le WEF qui peut à nouveau rayonner depuis Davos. Cette année-là, la manif de Davos est autorisée pour la première fois. Mais pour rejoindre la station d'hiver, les autorités exigent que chaque manifestantE passe dans un sas de sécurité type aéroport installé à Fideris à mi-chemin entre Landquart et Davos où il/elle sera filméE, fouilléE et peut-être arrêtéE. Les manifestantEs refusent et resteront bloquéEs toute la journée dans un enclos à la gare de Landquart avant de se faire agresser en fin d'après midi par les flics anti-émeutes à coup de lacrymos et de balles en caoutchouc (T'Okup! 35). En 2004, décidant de ne plus s'acharner à vouloir manifester à Davos, le mouvement se rabat finalement sur Coire le chef lieu grison (T'Okup! 43). La manif s'est déroulée fort paisiblement malgré ce qu'essaient d'insinuer aujourd'hui les mass média. Cela n'empêchera pas les flics d'arrêter le train au retour à Landquart, où tout était prêt pour contrôler les manifestantEs. Des lacrymos seront tirés dans les wagons pour vider le train. Plus de mille manifestantEs seront parquéEs en plein air dans un enclos durant des heures. Les flics feront encore usage de lacrymos, de balles en caoutchouc, de grenades assourdissantes et de tabassages avant de menotter les personnes une à une pour procéder à des contrôles d'identité et les ficher.



Rappelons que durant toutes ces années diverses manif régionales, actions, théâtre, concerts, fêtes blocages et sabotages en tout genres ont accompagné la manif unitaire annuelle.

La situation en 2005 ?

Dans l'impossibilité de manifester dans les Grisons, une coordination anti-WEF s'est mise sur pied et appelle à manifester le **22 janvier 2005 à Berne**. Rendez-vous est donné à **13h30 sur la Waisenhausplatz**. La volonté étant d'organiser une manif large à laquelle toutes et tous puissent prendre part sans crainte, une demande d'autorisation a été déposée. La municipalité de Berne tergiverse, fait traîner et ne répondra que cinq semaines après le dépôt de la demande, c'est-à-dire deux semaines avant la manif prévue.

Comme si cela ne suffisait pas, les politiques se dégagent de leurs responsabilités et s'en remettent à la police pour régler cette affaire. Lors d'une rencontre avec la délégation de la coordination anti-WEF, la police fixera des exigences dignes d'une junta militaire :

1. La police ne veut octroyer qu'une place en périphérie de la ville, soit sur l'Allmend, soit à Bümpliz. Tout le centre-ville sera zone interdite.

suite en page 2 >>>

La Coordination Asile de son côté a essayé à travers le canton. Des collectifs locaux ont ouvert des refuges à Vevey, Payerne et Grandson (à côté d'Yverdon).

A Lausanne, le refuge a une nouvelle fois déménagé. Il se trouve maintenant dans l'église catholique de Saint-Etienne, rte d'Oron à la Sallaz. Bus 5 arrêt Sallaz ou 6 arrêt St-Etienne.

Plusieurs soirées d'information et de solidarité vont avoir lieu ce mois.

Le jeudi 20 janvier, soirée de présentation et d'information à la paroisse protestante de Payerne.

Le lundi 24 janvier, jour de l'indépendance vaudoise, un grand spectacle de solidarité aura lieu à Lausanne dans l'espace culturel de l'ancienne chapelle des Terreaux (rue Terreaux). Dès 18h, vidéo, concerts, photo, danse et débats.

Le mardi 25 janvier, spectacle de solidarité à l'Oriental à Vevey (rue d'Italie 22). Dès 19h30, concerts, humoristes, photo,...

Retrouvez toutes les infos au jour le jour sur www.stopenvoi.ch



2. Elle exige des organisateurs/trices de la manifestation, que les manifestantEs voyagent en train spécial dont le terminus se fera à la gare de Wankdorf déjà (les années précédentes, les autorités avaient fait pression sur les CFF pour qu'aucun train spécial ne soit mis à disposition...). Là, il sera facile pour elle d'effectuer un contrôle d'identités de masse et d'arrêter les personnes indésirables. Ceci veut dire, que ce que la police zurichoise a déjà pré-exercé avec les fans du FCB à Zürich Altstetten (contrôle de 600 personnes), va devenir systématique et généralisé. Comme ces dernières années à Fideris, Davos et Landquart, un vaste dispositif de répression sera préparé et étendu à la Suisse entière.

3. Pour la première fois, la police exige, que les organisateurs/trices soient non seulement responsables du bon déroulement de la manifestation, mais aussi qu'ils/elles empêchent activement les débordements avant et après la manif. Ceci est impossible dans la pratique et ne se tient pas juridiquement. La police veut ainsi déjà rejeter sur les organisateurs/trices la responsabilité de tous les incidents de la manif.

Au lieu de se donner tout ce mal, les flics feraient tout aussi bien de nous indiquer notre numéro de cellule. Ces exigences ayant bien entendu été rejetées, la municipalité, dans un fax de douze pages propose ce qu'elle ose appeler *un compromis* :

1. Rassemblement sur la Place Fédérale de 15h00 à 17h00 avec interdiction de défilé en ville
2. Lancement immédiat sur un plan national d'un appel à manifester pacifiquement
3. Désignation d'une personne responsable
4. La coordination anti-WEF a jusqu'au 16 janvier pour donner une réponse. Si ces conditions sont rejetées, l'autorisation de manifester sera retirée

Dans son communiqué, la délégation anti-WEF déclare qu'une manif sur la Place Fédérale sans possibilité de défilé est inacceptable et les conditions posées irréalistes. Cela impliquerait que les manifestantEs arrivant en train soient conduitEs sur la dite place - transformée en enclos à bestiaux - encadrés par des cordons policiers, et ce sans former un cortège. Le mouvement devra décider comment répondre à cette nouvelle provocation. Le WEF, le néolibéralisme forme actuelle du capitalisme, c'est aussi cela : un système de plus en plus répressif pour faire plier les populations aux diktat de la minorité possédante.

**Toutes et tous à Berne ! Bloc femmes en tête
Wipe out WEF !**

Pour les infos de dernière minutes :

www.antiwef05.ch - <http://ch.indymedia.org/fr/> - <http://squat.net/ea/>



Boules de neige contre les congressistes nationaux de l'UDC à la Tchaux

Décidément l'UDC aime bien la Suisse romande et les villes ouvrières ces temps-ci. Blocher avait déjà choisi Bienne, ville bilingue en guise d'approche, et sa maison du peuple pour son bilan de législature. Le 8 janvier 2005, c'était au tour de La Chaux-de-Fonds de subir un congrès national de l'Union démocratique du centre dont l'appellation allemande Parti suisse du peuple (SVP) reflète mieux le programme de ce parti néolibéral au niveau économique et pour le moins conservateur et réactionnaire pour le reste.

Un appel pas si anonyme que cela pour qui connaît un peu la réalité de la Tchaux avait été lancé pour protester contre la venue de la bande du multimilliardaire Blocher qui parle au nom du petit peuple. Ayant eu vent du congrès durant les fêtes, autant dire qu'il y avait peu de temps pour mobiliser. Le jour J, vers 14h, les manifestantEs commencent à confluer vers Polyexpo qui avait une petite allure de camp retranché. Drapeaux rouge et noir ainsi que banderoles sur lesquels on pouvait notamment lire «*Blocher, tu ne feras pas Führer !*» et «*Contre le racisme, l'injustice sociale et la loi du plus fort*» étaient au rendez-vous. Quelques chansons plus tard, c'est environ 250 personnes, essentiellement chaudefonnières, qui ont accueilli dans la bonne humeur les congressistes par un tir de barrage de boules de neige. Restés à bonne distance et fulminant de rage, ces derniers ont attendu l'intervention de la police anti-émeute pour rejoindre leur voiture est s'enfuir par l'arrière. Mais les boules de neige, dans ce pays pourtant montagneux et enneigé, sont de plus en plus fréquemment considérées comme dangereusement subversives. Rappelons-nous l'interdiction de la *Journée boule de neige* au Séchey le 14 février 2004 (T'Okup! 43) et plus récemment en décembre l'intervention avec spray au poivre de la police lausannoise devant l'Espace autogéré pour bataille de boules de neige (T'Okup! 48). A entendre certains journalistes et la police, le black bloc se cacherait jusque dans les boules de neige. C'est ainsi que le pisse-copie du *Matin-dimanche* parlera de violents incidents dans un article illustré par une photo montrant un dangereux casseur lançant «*une boule de neige narquoise*». Et ça n'est pas les quelques pierres qui endommagèrent trois voitures, alors que les flics branchaient une lance à eau qui fit la joie des enfants avant que les lacrymos n'obligent les manifestantEs à faire un petit tour en ville sur le Pod, qui changeront quelque chose au caractère de cette joyeuse manif. Il va sans dire que selon la police, c'est grâce à la présence des anti-émeutes et de leurs chiens que la ville n'a pas été mise à sac. Dans leur précipitation à vouloir protéger l'Hôtel de ville qui n'intéressait personne, les robocops sont tout de même parvenus à renverser un petit vieux avec sa canne qui passait malencontreusement par là. Mais peut-être avait-il lancé des boules de neige dans sa jeunesse.

Anti-WEF last minute

● Le 12 janvier, un rassemblement spontané a réuni 200 personnes, qui ont dénoncé l'état policier suisse devant un palais fédéral barricadé pour la réception du corps diplomatique étranger.

● Le soir de la manif à Berne, Attac devait organiser son traditionnel *Autre Davos* - cette année réduit à la portion congrue d'une soirée - au centre culturel *Progr*, qui se trouve également sur la *Waisenhausplatz* au centre ville. Propriétaire des lieux, la ville de Berne vient d'interdire l'organisation de la soirée pour «*raisons de sécurité*». Les organisateurs sont priés de déplacer l'*Autre Davos* à la *Dampfzentrale* au bord de l'Aar, à l'écart du centre. Même débattre de la réforme du système capitaliste semble aujourd'hui être un acte de rébellion. A moins que des pressions ne viennent de plus haut. Selon le *rapport Arbenz*, il s'agit en effet de diviser les opposantEs au WEF entre les violentEs et les non-violentEs. Sont considéréEs comme violentEs touTEs celles et ceux qui rejettent le dialogue avec la noble institution. Avec des critères pareils, Attac est du nombre, bienvenue au club !

Nous ne résistons toutefois pas de rappeler qu'Attac avait demandé la protection de la police contre la venue d'éventuelLES autonomes à l'*Autre Davos* il y a quelques années à Zurich. L'autre raison, plus pragmatique, mais n'excluant nullement la première, est que la police est simplement parvenue à décréter zone rouge tout le centre ville le samedi 22 (v'là les flics).

AIDE SOCIALE et répression: la mise au pas des populations précarisées

La répression n'est pas que le fait de la police. Elle s'exerce partout, au travail, au chômage et comme le décrit le texte ci-dessous également à l'aide sociale. Ce texte a été présenté en novembre 2004 lors d'un débat organisé dans le cadre des soirées proposées par le collectif «La Commune» intitulé «Société de contrôle, société de surveillance, activités de résistance : migrations, chômage, aide sociale, mouvements sociaux, syndicats».

Cette dernière décennie, l'aide sociale a connu un tournant qui a renforcé son caractère répressif. Précisons d'abord ce qu'on entend par aide sociale.

Qu'est-ce que l'aide sociale ?

L'aide sociale est ce qu'on désignait jadis sous le terme d'assistance publique. Elle ne fonctionne pas comme une assurance sociale, dont le principe est la couverture des risques, mais sur la base du principe de couverture des besoins. De par cette nature, l'aide sociale a toujours été très intrusive, normative, humiliante et contrôleuse. Elle est par essence un système rétrograde.

En Suisse, l'aide sociale est régie par des législations très disparates et ne connaît pas de barème unitaire. Des écarts considérables existent ; le plus choquant est celui dont sont victimes les requérant-e-s d'asile.

La population qui a recours à l'aide sociale correspond à la population précarisée par l'évolution du marché de l'emploi, soit des personnes en âge actif avec des revenus extrêmement modestes ou sans revenus.

Evolutions

Cependant, il faut reconnaître que, au cours du siècle passé, des années 1970 à 1990, des progrès ont été accomplis. On peut en mentionner trois.

Le plus important est la reconnaissance de l'aide sociale comme un droit fondamental des personnes. Ce droit est désormais ancré dans la Constitution suisse.

Quant à l'octroi de l'aide sociale, il a été professionnalisé : ainsi, les personnes ont pu formuler leur demande à des professionnel-le-s plutôt que, par exemple, au/à la boursier/ère communal-e ou au/à la maire du village.

Pour ce qui est des montants, les barèmes restent encore très disparates, mais il y a eu une tentative de les faire au moins converger vers des recommandations, formulées au niveau national, et à les rendre davantage forfaitaires.

De la sorte, on a pu lutter quelque peu contre l'arbitraire, l'aide à la tête du/de la client-e, les réductions et suppressions d'aide intempestives. L'octroi de l'aide sociale était désormais à considérer comme la réponse à une personne qui exerce un droit fondamental. Dans l'aide sociale, on travaillait durant cette période dans l'esprit d'ancrer et consolider les droits des personnes. Depuis le début des années 1990, le discours a changé. Dans un contexte de chômage de masse, de remise en cause de l'Etat social, de triomphe du libéralisme, on voit se mettre en place des politiques sociales dites actives.

Les politiques actives

Impulsées par l'idéologie libérale, les politiques

dites actives se garderont bien d'intervenir sur les mécanismes producteurs de la précarité économique. On ne touche pas au marché, bien au contraire, il faut réduire tous les obstacles qui entravent son fonctionnement.

Les politiques actives déploient leurs efforts envers les individus, en promouvant des mesures qui portent différents noms : contre-prestation, mesure d'insertion, mesure de réinsertion, cours, etc. Parfois enrobées dans des discours d'apparence généreuse, les mesures individualisées, dès lors qu'elles entraînent de possibles sanctions, sont la traduction d'une volonté d'encadrement des populations précarisées. Ce revirement consacre le déplacement des responsabilités du système économique vers l'individu et correspond à une vision de la société qui repose sur le mythe de la responsabilité individuelle.

On est loin d'une vision de la société organisée en classes sociales dont l'une exploite l'autre, on est loin de l'explication de la pauvreté par ces mécanismes.

Le discours sur les abus

La mise en place de ces nouveaux dispositifs s'est accompagnée du développement du discours sur les abus : l'individu précarisé n'est pas seulement soupçonné d'être coupable de sa situation, mais aussi d'abuser des systèmes d'indemnisation. Le tintamarre organisé autour des « abus » réels ou supposés à l'aide sociale a pris parfois des allures de campagne systématique de dénigrement et a légitimé l'introduction de puissants systèmes de contrôle des ayant-e-s droits et des professionnel-le-s qui octroient les aides. La chasse aux « faux pauvres » n'est pas loin.

Concrètement, dans l'aide sociale

Nous avons décrit l'arrivée des politiques actives, dans un concert de dénonciations des « abus » des allocataires des aides sociales. Voyons concrètement comment cela se traduit.

Les prérogatives de l'aide sociale survivent difficilement à la lutte contre les abus, qui a entraîné :

- une augmentation des exigences d'entrée, au détriment de l'accessibilité des aides, notamment pour les personnes qui ont subi les plus importantes atteintes à leurs possibilités d'agir ;
- la dénonciation et la sanction systématiques en cas de découverte de ressources non déclarées, avec activation du pénal et avec suite d'amendes salées ;
- la tendance à demander la restitution des montants perçus indûment (quelle que soit la circonstance) en diminution des aides futures, soit en diminution du minimum vital ;
- une augmentation du contrôle des conditions de vie des gens, de leurs ressources, de leur emploi du temps, avec parfois des empiètements fort discutables sur leur sphère privée et des recherches d'informations contestables du point de vue de la protection des données : enquêtes de voisinage, appel aux employeurs, appels aux assurances sociales, etc.
- dans les services sociaux, le gonflement du personnel administratif affecté à des tâches de contrôle financier.

Les politiques actives ont apporté :

- des dispositifs dits d'insertion ou de

réinsertion qui comportent des mesures du même nom, voire des contre-prestations obligatoires, pouvant aller jusqu'à la contrainte au travail ;

- l'obligation pour les gens de se soumettre à un bilan, social ou professionnel, qui peut aller loin dans la sphère privée et dans la définition du projet d'avenir ;

- l'indemnisation différenciée des personnes qui participent à des mesures d'insertion et de celles qui n'y participent pas, ce qui constitue une régression en matière de lutte contre l'arbitraire ;

- en définitive, une remise en cause, non dite, du droit fondamental à l'aide sociale.

Le rôle des instruments de contrôle informatique

Il paraît important de relever l'importance que jouent dans ce domaine les instruments informatiques. D'une part, nous assistons à une multiplication des fichiers contenant des données personnelles et à une mise en réseau croissante de ces informations. Ceci permet d'accroître le contrôle sur les ayant-e-s droit. D'autre part, nous assistons à la généralisation des systèmes de gestion informatique liés à des contrats de prestation. Ceux-ci comportent souvent des indicateurs de performance ou des obligations de résultats. Le contrôle instantané de l'activité des professionnel-le-s et des ayant-e-s droit constitue un formidable outil de pression sur les un-e-s et sur les autres.

En substance

Ces dernières années, dans l'aide sociale, nous avons assisté à une mise en coupe réglée des populations précarisées et des travailleurs/euses sociaux/ales de ce domaine. Tout est en place pour satisfaire la demande dérégulée du marché du travail. Les pauvres n'auront pas le choix.

Une interrogation autour du recours au pénal

Loïc Wacquant a montré comment, aux Etats-Unis et en France, l'appareil pénal a été mis en œuvre dans l'opération de disciplinarisation des populations précarisées¹ : aux Etats-Unis, par l'incarcération de masse ; en France, par un système plus sophistiqué, que l'auteur nomme « panoptisme social » et qui met en œuvre des réseaux de collaboration entre police, tribunaux et services sociaux autour des populations en question. Il serait fort intéressant de disposer d'une étude similaire en Suisse. Nombre de signes pourraient indiquer que la Suisse prend le même chemin. Quelques exemples : les opérations de harcèlement des populations indésirées, telles les interdictions de territoire dans certaines villes suisses ; la poursuite systématique des infractions mineures ; l'ouverture à Lausanne d'un observatoire de la sécurité, etc.

¹ L. Wacquant, *Punir les pauvres*, Agone, Marseille, 2004



Salut Marie-Christine!

Marie-Christine Mikhaïlo nous a quitté en novembre dernier à l'âge de 88 ans. Après s'être tournée sur le tard vers l'anarchisme (ce n'est jamais trop tard), elle fut pendant une quarantaine d'années une ardente animatrice du CIRA - Centre international de recherche sur l'anarchisme. Se prenant toujours le temps pour bavarder un instant avec les visiteurs/euses, il n'était pas rare, à la cafétéria autour d'un thé et de quelques biscuits, de la voir conter une histoire ou une anecdote qu'elle avait en mémoire sur des personnages ou des faits relatifs au CIRA ou plus largement à la maison de Beaumont et la pension qu'elle y tint de nombreuses années pour vivre.

Certain-e-s se rappellent peut-être l'avoir aperçue, approchant de ses 80 ans, place Arlaud, un début d'après-midi du mois de novembre 1993, au départ d'une manifestation de soutien aux espaces autogérés lausannois, ou se souviennent des succulentes tartiflettes végétariennes qu'elle avait confectionnées pour la traditionnelle 'bouffe du mercredi' au squat de la Colline.

Les femmes et les hommes meurent, mais les idées restent. N'hésitez pas à passer au CIRA et à fouiller dans sa bibliothèque et vidéothèque. Vous pourrez notamment y lire la *Chronique des « grandes années »* du CIRA écrite par Marie-Christine dans le Bulletin n°58 ou visionner le Plan-fixe qui lui fut consacré en 1995.

CIRA, av. de Beaumont 24 à Lausanne
(bus 5 ou 6, arrêt CHUV), lu-ve 16-19h
www.anarca-bolo.ch/cira/



Procès du PUIITS

Malgré les vacances, la salle était comble de sympathisantEs pour assister au procès du Puits le 4 janvier (T'Okup! 48).

La juge, quoique peinant quelque peu à comprendre comment peuvent bien se passer les choses chez ces basses classes, a considérablement baissé les amendes infligées précédemment. De près de 15'000 francs au total, on est passé à 700 frs pour deux des accusés, et 300 frs pour les trois autres.

A noter la stupidité de la presse qui a parlé de "bar clandestin", alors qu'il n'y avait aucun but d'enrichissement personnel et que personne n'était payéE. A remarquer aussi que dans cette affaire, c'est même le canton qui était intervenu pour fermer le Puits. Autre ironie: les autorités parlent toujours de confiance, d'honnêteté, etc., mais c'est justement pour avoir signé une de leur lettre à la municipalité que les accuséEs sont retrouvés là. A méditer...

EX-SQUAT DU MONT D'OR Prison avec sursis pour les squatters

Le verdict concernant le procès pénal pour violation de domicile a été rendu jeudi 23 décembre 2004 par le tribunal de police de lausanne.

Des peines de 15 jours de prison avec 2 ans de sursis ont été délivrées pour 6 squatters. Ils devront en outre payer les frais de justice qui s'élèvent à plus de 1'000 frs chacun.

Devant l'intransigeance et le cynisme de la multimillionnaire Mme Valérie Scheuchzer représentant les intérêts de Scheuchzer S.A, le machiavélisme et la mauvaise foi de son avocat maître Marville qui n'a pas hésité à assimiler tous les inculpés à une organisation criminelle plaçant pour l'éradication pure et simple de tout squat, et insinué qu'ils pourraient être hébergés en prison s'ils avaient vraiment besoin d'un toit...

Les personnes présentes lors de la soirée d'inauguration et qui avaient été identifiées suite à une descente de police massive dans un contexte de pré-G8, ont toutes été acquittées.

Au-delà de l'aspect punitif, ce verdict est un signe politique clair envers celles et ceux qui cherchent d'autres solutions face à l'apocalypse capitaliste, c'est leurs modes de vie qui leur est interdit.

Cette affaire est loin d'être terminée car les plaignants ont aussi intenté une action civile de demande en réparation et dommages, ils demandent la somme démentielle de 307'944.20 aux accusés. Alors même qu'ils avaient financé la destruction intérieure des bâtisses afin que ces dernières ne soient réoccupées. Elles ont néanmoins été réoccupées par un autre collectif avec le soutien des autorités... (T'Okup! 47)

N'hésitez pas à nous contacter, nous avons besoin de votre solidarité.

mondor@no-log.org



Squat de la laiterie de Marterey. L'aventure continue...

Ce lundi 10 janvier, nous nous sommes renduEs, de notre propre chef et le cœur peu léger, à une séance de conciliation entre le juge d'instruction, le propriétaire (la banque WIR) et nous, habitantEs de la maison (T'Okup! 47). Cette séance a été un moment un peu surréaliste puisque que le juge penchait en notre faveur et insistait lourdement pour qu'un contrat de confiance voit le jour. Toutefois, la banque WIR n'a pas voulu faire de concessions, justifiant un contrat de vente déjà signé, stipulant que la maison doit être vide lors de la passation de propriétaire. Cependant, il n'y a pas encore eu de mise à l'enquête, et la maison peut donc rester vide durant encore des mois...

Nous sommes donc ressortiEs de cette séance avec le choix entre signer pour une évacuation volontaire le 28 février (de cette année!) ou se faire virer avant et avec le recours nos sympathiques forces de l'ordre!

Nous ne partons pas. Nous avons fait revivre cet immeuble et nous ne le laisserons pas retomber en ruines... La suite au prochain numéro...

Le collectif (vachement en rogne) de la laiterie

Agenda

Samedi 15 janvier

Bar-info-snack contre le WEF de Davos dès 21h, films en début de soirée
A l'espace autogéré.

Samedi 22 janvier

MANIF contre le WEF

Bloc femmes en tête
13h30 Waisenhausplatz, Berne
11h30 RDV gare de Lausanne (11:45 Départ)
www.antiwef05.ch
<http://ch.indymedia.org/fr/>
<http://squat.net/ea/>

Lundi 31 janvier

Lectures-débat de la Commune.
"Ni dieu, ni César ni tribun"
(interview de Cornelius Castoriadis).
20h30 à l'ADC, Maupas 81, Loz.
Pour recevoir le programme de la Commune: lacommune@no-log.org

Samedi 5 février

MANIF 10 ans de mesures de contrainte c'est assez!

La solidarité, pas le racisme
13h30 Hechtplatz (près de Bellevue), Zurich

Samedi 12 février

Concerts à l'espace, soutien à l'antifa
Zeppo (Neuch)
Huge Puppies (ska-punk Lôzane)
Tanker Chaos (HC Besançon)
+djs

Dimanche 20 février

Concerts à l'espace
Vialka + Koonda Hola + Usaisa Monster

Vendredi 1er avril

Concerts à l'espace, 21h
BINAMÉ (punk musette, B)

ACTIVITES REGULIERES

Lundi 16h-19h de janvier à mars

Salon de thé à la Laiterie,
Marterey 23

Jeudi dès 20h

Bouffe végétarienne à l'espace
autogéré, César-Roux 30

Vendredi 20h

Bouffe pop' au Chien Rouge
(ancienne polyclinique, César-Roux)

Vendredi 21h

Projections au cinéma Oblò
Av. de France 9
Programme: www.oblo.ch



www.squat.net/ea (Agenda)